



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 31128 B1** (51) Cl. internationale : **G09F 13/02**
- (43) Date de publication : **01.02.2010**

-
- (21) N° Dépôt : **31127**
- (22) Date de Dépôt : **17.07.2008**
- (71) Demandeur(s) : **ZAHIR MOHAMED, 18 BD DRISS 1er ESSAOUIRA (MA)**
- (72) Inventeur(s) : **ZAHIR MOHAMED**

-
- (54) Titre : **AFFICHAGE DYNAMIQUE NON VIRTUEL, ANIME PAR SYSTEME AUTOMATIQUE POUR PUBLICITE ET INDICATION**
- (57) Abrégé : L'AFFICHAGE, OBJET DE CETTE INVENTION EST CARACTÉRISÉ EN CE QU'IL EST ANIMÉ PAR UN ENSEMBLE D'ACTIONS ET RÉACTIONS AUTOMATIQUES, COORDONNÉES ET SYNCHRONISÉES AFIN D'ABOUTIR DES EFFETS ATTIRANTS TELLES QU'ILS SONT DÉFINIES PAR UN THÈME PUBLICITAIRE OU INDICATIF RECHERCHÉ. CE SYSTÈME EST CARACTÉRISÉ EN CE QUE L'AUTOMATISME QU'IL PRODUIT EST GÉNÉRÉ PAR UN ENSEMBLE DE DISPOSITIFS MÉCANO-ÉLECTRONIQUE, PILOTÉ PAR AUTOMATE PROGRAMMABLE. L'AFFICHE COMPORTERA UNE PRÉSENTATION TANGIBLE, COMPOSÉ DE DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS, QUI SONT ANIMÉES EN PREMIER PLAN, LIÉE À UNE AUTRE PRÉSENTATION STATIQUE EN ARRIÈRE PLAN. L'ENSEMBLE DES DEUX PRÉSENTATIONS PRODUIRA UN SPECTACLE INNOVANT EN MATIÈRE D'AFFICHAGE ET D'INDICATION, DONT LES EFFETS ATTRACTIFS VONT GÉNÉRER UNE VALEUR AJOUTÉE À LA PUBLICITÉ ET À L'INDICATION. L'INTRODUCTION DE LA ROBOTIQUE ET L'ANIMATION AUTOMATIQUE SUR LES AFFICHES PUBLICITAIRES OU INDICATIVES, CONSTITUE L'INNOVATION, OBJET DU PRÉSENT DÉPÔT DE BREVET.

3 1 1 2 8

- 1 -

01 FEB 2010

Mohamed ZAHIR

**« Affichage dynamique non virtuel, animé par système automatique
pour publicité & indication »**

5

ABREGE DU CONTENU TECHNIQUE DE L'INVENTION

L'affichage, objet de cette invention, est caractérisé en ce qu'il est animé par un ensemble d'actions et réactions automatiques, coordonnées et synchronisées, afin d'aboutir à des effets attirants telles qu'ils sont définies par un thème publicitaire ou indicatif recherché.

Ce système est caractérisé en ce que l'automatisme qu'il produit, est généré par un ensemble de dispositifs mécano-électronique, piloté par automate programmable.

L'affiche comportera une présentation tangible, composé de différents éléments, qui sont animées en premier plan, liée à une autre présentation statique en arrière plan.

15 L'ensemble des deux présentations produira un spectacle innovant en matière d'affichage et d'indication, dont les effets attractifs vont générer une valeur ajoutée à la publicité et à l'indication.

L'introduction de la robotique, et l'animation automatique sur les affiches publicitaires ou indicatives, constitue l'innovation, objet du présent dépôt de brevet.



**« Affichage dynamique non virtuel, animé par système automatique
pour publicité & indication »**

5

Description de l'invention :

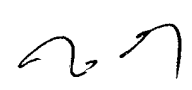
La présentation de l'affichage publicitaire ou indicatif existe sous forme de présentation corporelle, tangible, ou sous forme virtuel. Jusqu'alors, l'animation dynamique se limite au virtuel. L'affichage tangible est caractérisé par un état statique en ce qui concerne
10 les éléments qui constituent le thème. L'idée source de cette invention est d'ajouter à ces présentations tangible, de nouvelles données dynamiques, afin d'octroyer à ces affichages publicitaires ou indicatives, plus d'attraction, dans le but de susciter plus d'intérêt de la part des usagers.

L'affichage, objet de cette invention, est caractérisé en ce qu'il comporte un ensemble
15 de composantes tangibles, animé par un ensemble d'actions et réactions automatiques, coordonnées et synchronisées, afin d'aboutir à des effets attirants telles qu'ils sont définies par un thème publicitaire ou indicatif recherché.

Ce système est caractérisé en ce que l'automatisme qu'il produit, est généré par un ensemble de dispositifs mécano-électronique, piloté par automate programmable. Lequel
20 système est lié, en fin de montage à des formes prédéfinies, objets, accessoires, substances ou autres, dont l'ensemble produit un spectacle animé.

L'effet final est une innovation dans le domaine de l'affichage publicitaire et indicatif, qui se présentait depuis, à l'état statique. Laquelle innovation est confirmée par l'ajout de la dynamique comme avant-plan, sur les affiches publicitaire et indicative. Cette dynamique à
25 effets variés est due à des animations variées, en concordances avec les thèmes objet de la publicité ou l'indication.

En coordination avec l'annonceur bénéficiaire de la publicité ou de l'indication, l'affiche comportera une présentation tangible, composé de différents éléments, qui sont animée automatiquement, en premier plan, liée à une autre présentation statique en arrière
30 plan. L'ensemble des deux présentations produira un spectacle innovant, en matière d'affichage et d'indication, dont les effets attractifs vont générer une valeur ajoutée à la publicité et à l'indication.



Il s'agit, en définitive, de l'introduction des techniques de la robotique, afin d'aboutir à l'animation automatique sur les affiches publicitaires ou indicatives. Cette application issue de la liaison de deux procédés qui n'étaient pas lié auparavant, constitue l'innovation, objet du présent dépôt de brevet.

5



**« Affichage dynamique non virtuel, animé par système automatique
pour publicité & indication »**

Revendications:

5

1. Procédé d'affichage publicitaire ou indicatif, caractérisé en ce qu'il est dynamique, par l'animation automatique de différentes composantes tangibles, placées en avant-plan : objets, formes, accessoires, substances ou autres, liés à un arrière-plan statique du tableau ou panneau d'affichage.

10

2. Procédé d'affichage publicitaire ou indicatif, dynamique, caractérisé en ce que les animations sont automatiques, issues de la robotique, et produites par un ou plusieurs dispositifs : électronique, électrique, mécanique, ou autres, quelques soient les générateurs d'automatisme.

15

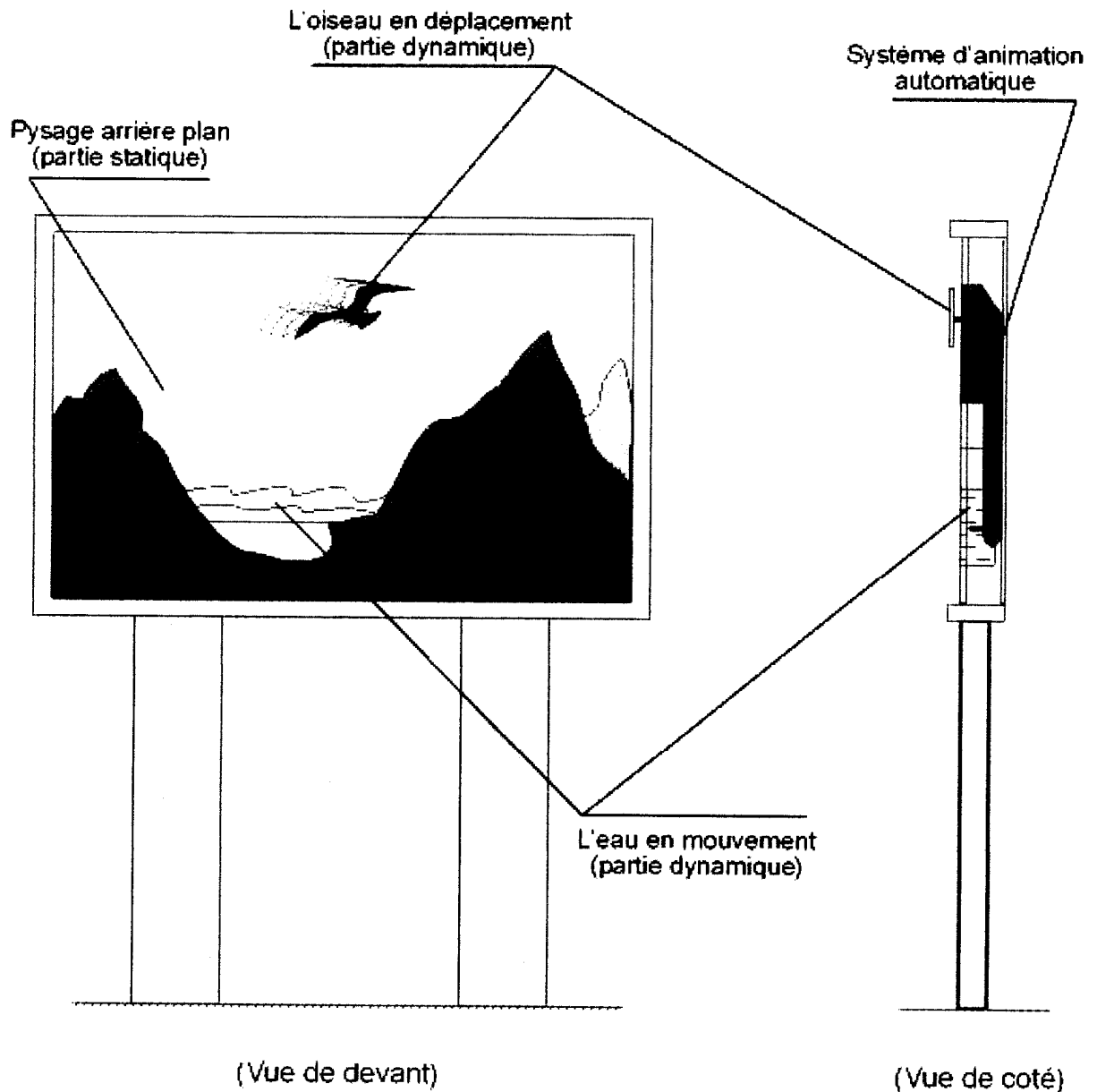
3. Procédé d'affichage publicitaire ou indicatif, dynamique, caractérisé en ce que, les animations produisent des effets, qui s'ajoutent aux données statiques existant sur l'affiche publicitaire ou indicative, et dont les conséquences sont variées en effets et en nombres, quelques soient les effets, et quelques soient les nombres.

20

4. Procédé d'affichage publicitaire dynamique, caractérisé en ce qu'il est destiné à la consommation publicitaire, ou à l'indication et l'orientation, publique ou privée, quelques soient les thèmes et les concepts des affiches de publicité, d'indication, d'orientation ou autres, quelques soient les bénéficiaires, et quelques soient les endroits publiques ou privés où ils sont installés.

25

1/1



Exemple d'affiche animé

Handwritten signature or mark.